

# DES ARMOIRIES

## DES COMTES DE FOREZ

DE LA PREMIÈRE RACE

Le Forez avait-il des armoiries sous la première race de ses comtes? M. le duc de Persigny et Auguste Bernard ont dit *oui*, il y a quatorze ans. Or, d'après des travaux récents publiés par des auteurs éminents sur l'époque de l'introduction des armoiries, j'éprouve le regret de contredire les opinions foréziennes.

C'est dans la *Revue du Lyonnais* d'août 1867 qu'Auguste Bernard avait soutenu et développé son opinion par un intéressant article intitulé : *Des armoiries des comtes de Lyon et de Forez et des sires de Beaujeu*.

Je laisse de côté ce qui concerne les sires de Beaujeu, et je transcris ce qui suit de sa dernière page :

« Quant à moi, je considère comme acquis jusqu'à preuve contraire :

« 1° Que les comtes de Forez de la première race avaient pour armoiries, au moins depuis Guillaume III, c'est-à-dire avant 1097, *de gueules au chêne d'or rayé et feuillé de sinople* ;

« 2° Que ceux de la seconde race, issus des comtes d'Albon, eurent, depuis l'origine, en 1109 : *de gueules, au dauphin d'or*. »

C'est ce que je me propose d'examiner ici. Or, d'après l'ouvrage de M. A. de Barthélemy intitulé : *Essai sur l'origine des armoiries féodales* (extrait des Mémoires de la Société des Antiquaires de l'ouest, 1872, Poitiers ; analysé ensuite dans la séance du 9 jan -